Image not found or type unknown

Nombre de mois de préavis ?

Par **Guitoune**, le **03/12/2011** à **09:38**

Bonjour,
je suis inscrit au dispositif RSA, bien que je ne perçois pas d'argent du RSA, la CAF m'a dit que j'avais bien droit à avoir un seul mois de préavis. Le propriétaire me dit que seul ceux qui ont des paiement RSA peuvent en bénéficier. Est-ce vrai SVP ? D'avance MERCI

Par **cocotte1003**, le **03/12/2011** à **17:51**

Bonjour, la loi dit qu'il faut tre bénéficiaire du rsA. Envoyez à votre bailleur le justificatif du RSA et c'est à lui de contester en justice la validité de votre demande de préavis réduit, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés